

Formation

Surveillant.e de nuit qualifié.e

Maître.sse de Maison qualifié.e



Rapport d'activité

Présenté le 31 janvier 2023

Au conseil de perfectionnement

Rédacteurs :

- **Safia CAMUS, Responsable de formation**
- **Cathy FERGER, Assistante pédagogique**

Sommaire

Préambule	2
I – Diplonation de la 3 ^{ème} promotion 2021/2022	2
I– a) Les résultats.....	2
I– b) Cérémonie des diplômés	5
II – L’application de la réforme des SNQ/MMQ promotion 3	7
III – Des tests de positionnements au profit des promotions 4 et 5	7
IV – Rentrée 2022-2023.....	9
IV– a) Profil de la quatrième promotion	9
IV– b) Profil de la cinquième promotion	11
IV– c) Rentrée des promotions	13
Perspectives	13
Annexe 1 : Séances MAM 1 ET MAM 2 (Module d’Accompagnement Méthodologique) .	14
Annexe 2 : Retour du Module d’accompagnement Méthodologique - promotion 5 - Aube	18
Annexe 3 : Calendriers prévisionnels des regroupements	19

Préambule

Dans un souci de cohérence régionale, la PUGE (Plateforme UNAFORIS Grand Est) nous a permis, les responsables de la formation « Surveillants de nuit et Maitresse de maison » et assistantes pédagogiques de travailler ensemble, échanger et harmoniser des contenus de formation, de partager nos expériences pour mener à bien nos formations et de réfléchir à l'optimisation de cette formation.

La rentrée 2022 a été marquée par un événement très attendu par les employeurs du secteur médico-social, du sanitaire et social aubois : la délocalisation des formations *Surveillant.e de nuit qualifié.e* et *Maître.sse de maison* sur le territoire aubois. Cette promotion a enfin vu le jour en démarrant le 23 novembre 2022. Une convention de partenariat a été souscrite avec l'organisme YSCHOOLS (membre du réseau des établissements d'enseignement supérieur de la région académique Grand Est) pour accueillir nos apprenants durant le temps de formation. Cette formation positionne l'IRTSCA dans sa capacité à dispenser ses formations au cœur même des territoires.

Aujourd'hui, deux formations menant au CQP SNQ/MMQ sont accompagnées par l'équipe pédagogique rémoise déjà en place depuis l'arrivée de la formation SNQ/MMQ à l'IRTSCA et renforcés pour l'Aube par des intervenants extérieurs du tissu local aubois. Aussi, je tiens à remercier toutes ces personnes qui se sont mobilisées afin de mettre en exergue la richesse de leur expérience en faveur des apprenants de la formation SNQ/MMQ.

I – Diplomation de la 3^{ème} promotion 2021-2022

I– a) Les résultats

Parmi les changements introduits par la réforme, on peut compter le passage à une organisation en blocs de compétences (**Bloc 1** : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie pour Maître(sses) de maison et **Bloc 1** : Sécurité des personnes et des biens pour surveillants de nuit. **Bloc 2** : Accompagnement des personnes et **Bloc 3** : Participation à l'équipe pluridisciplinaire pour les deux formations. **Bloc 4** : Spécificité du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire uniquement destiné aux surveillant(es) de Nuit) avec une épreuve particulière à chacun, ainsi qu'une entrée en formation conditionnée au résultat d'un bilan de positionnement.

Pour rappel, ce bilan se compose d'une épreuve d'expression écrite, d'une épreuve de compétences en bureautique et d'un entretien de 30 minutes. Pour la promotion rémoise 2021-2022, il a fallu concevoir les outils nécessaires aux deux évaluations, et 18 candidats inscrits ont participé aux tests. La procédure a recueilli l'assentiment des formateurs pour son efficacité. En fonction des besoins particuliers à chaque apprenant évalués lors du positionnement, un module d'accompagnement au cours de la formation sera proposé dont

le contenu doit permettre de faciliter l'écriture des différents travaux à rendre, y compris au niveau de l'utilisation des outils numériques ainsi que la prise de parole. Comme exemple, un candidat en grande difficulté avec l'orthographe a d'un autre côté totalement répondu aux attendus de l'entretien. En effet, l'entretien de positionnement est bien plus qu'une étape pour établir un constat, il permet de définir les compétences et les connaissances acquises lors des différentes expériences rencontrées par le.la candidat.e et de faire la jonction entre le parcours de la personne et un programme d'apprentissage en vue de se situer par rapport à un référentiel faisant partie intégrante du projet professionnel de l'intéressé.e.

Dans certains cas, il a été proposé à un candidat de reporter son inscription compte tenu de ses résultats à chacune des épreuves (très moyen en expression, très faible en bureautique et pas de motivation à suivre la formation, inscrit à l'initiative de l'employeur) et de préconiser des formations complémentaires de remise à niveau.

Une candidate déjà titulaire du DEAES a souhaité faire un parcours partiel, auquel elle n'a finalement pas donné suite.

Au terme de la procédure, un groupe de 16 apprenants était constitué : 12 pour la formation SN, 4 pour la formation MMQ.

Dès le premier regroupement, une certaine ambiance était perceptible : mélange de bonne humeur et d'application dans le travail, que nous avons retrouvé à chaque regroupement. Tout au long de l'année, qu'il s'agisse de l'assistante pédagogique, des formateurs permanents ou occasionnels, chacun a trouvé cette promotion investie et très agréable. La dynamique du groupe a permis l'entraide et le soutien dans les préparatifs des certifications.

Une apprenante a effectué tous ses déplacements en voiturette sans permis. Une autre devait venir et repartir en train avec un changement à Paris. Un apprenant a rencontré des problèmes de santé l'empêchant de se présenter aux épreuves des blocs 2 et 3. Il est resté en lien avec le groupe par un usage raisonné d'un réseau social jusqu'à ce qu'il revienne et puisse se présenter à l'épreuve du bloc 4 avec l'ensemble du groupe ainsi qu'à une session de remplacement pour les blocs 2 et 3.

Une apprenante dont les difficultés personnelles l'ont amené à un arrêt de la formation. En effet sa santé s'est dégradée et elle a été contrainte de quitter ses fonctions en tant que surveillante de Nuit.

En revanche, une apprenante a été absente sur plus de 50 % de la formation puis a cessé de venir. Le responsable par intérim a tenté en vain de la joindre plusieurs fois ainsi que son employeur. Elle a finalement fait part oralement et par mail au responsable de la formation par intérim de sa décision d'arrêter la formation sans pour autant adresser un courrier formel d'arrêt. L'arrêt par conséquent a été prononcé par l'IRTSCA, par état de fait.

A plusieurs occasions, nous avons pu ressentir la plus-value de réaliser ces formations à l'IRTSCA. C'est par exemple, l'accès individuel pour chaque apprenant à la plateforme de renforcement des compétences orthographiques Projet Voltaire ; plusieurs apprenants ont bénéficié aussi du prêt (à titre gracieux) d'un ordinateur portable pour toute la durée de la formation. Une demi-journée de formation a par ailleurs eu lieu en amphithéâtre, et c'était la première fois qu'une partie des apprenants se trouvaient dans un tel lieu. Pour certains, ils ont été émus et gratifiés de pouvoir étudier durant une journée dans des conditions comparables à l'université.

Les textes officiels offrent une grande latitude dans l'organisation des épreuves de chaque bloc. Pour cette première réalisation, elles ont été ainsi organisées :

- Bloc 1 : épreuve durant l'hiver
- Bloc 2 et Bloc 3 : épreuves jointes, au début de l'été
- Bloc 4, épreuve à l'automne.

Chaque commission était composée d'un professionnel en exercice « surveillant(e) de nuit ou maître(esse) de maison (anciens apprenants) et d'un formateur de l'IRTSCA (filiale ME et filiale AES) ou d'une formatrice occasionnelle de formation initiale éducatrice spécialisée.

À la suite de la tenue du jury plénier tenu en octobre 2022, le centre de formation a pu adresser à l'OPCO santé les résultats suivants :

- Toute la promotion a été validé et en attente d'être certifiée par l'OPCO SANTE.

Lors des derniers échanges, le groupe a fait part de sa grande satisfaction et environ la moitié des apprenants ne souhaitent pas s'arrêter là. Certains pensent déjà à une autre formation (Accompagnement éducatif et social (AES), éducateurs spécialisés (ES), Educateur Techniques spécialisé (ETS), Moniteur Educateur (ME), d'autres nous ont déjà dit qu'ils souhaiteraient revenir à l'IRTS CA pour participer à des jurys SN/MM ou intervenir en vacation, face à des apprenants SN/MM.

I– b) Cérémonie des diplômés



Comme l'an passé, la sortie des promotions a été marquée par une cérémonie officielle durant laquelle le Directeur Général de l'IRTS CA, Monsieur Stéphane Fournal et les équipes pédagogique ont prononcé un discours devant l'assemblée des nouveaux travailleurs sociaux diplômés au sein de la salle royale du centre des congrès de Reims.

Les onze « Surveillants de nuit et Maître de Maison » diplômés, ont été les premiers à être applaudis portés par Safia Camus responsable de formation Safia CAMUS, et a ouvert une parenthèse pour remercier Marc Levivier, responsable par délégation pendant mon absence et qui n'a pas pu être présent à la cérémonie.

Voici le discours écrit pour nos apprenants diplômés :

« Bonjour à vous.

Marc est absent, et vous salue de loin.

Alors, pour cette soirée nous avons pensé

vous dire :

"vous vous êtes inscrits, vous avez appris, vous avez réussi."

Bravo !

Mais ça fait un peu court, alors, je vais m'aider de la chanson de Jean-Jacques Goldman, « vous changez la vie » pour vous dire deux ou trois choses :

Vous exercez des métiers, "sans rien d'particulier"

dans des lieux dont l'nom peut nous échapper

Et qui rendent certaines vies "un peu moins lourdes à porter"

Vous y mettez "du temps, du talent et du cœur"

*« Et ainsi passent vos vies au milieu de leurs heures
pas de beaux discours, pas de grandes théories
Mais à votre tâche, chaque jour, on peut dire de vous que
Vous changez la vie"»*

Merci »

Safia et Marc

« Nous remercions l'équipe pédagogique qui nous a accompagné tout au long de la formation. Nous sommes ravies d'avoir pu participé à la remise des diplômes.

Ce moment de festif en tant que diplômée m'a apporté une grande joie et une grande fierté.

Propos recueillis d'une des apprenantes diplômées.

II – L’application de la réforme des SNQ/MMQ promotion 3

La réalisation des formations SNQ et MMQ 2021-2022 s’annonçait inaugurale à deux égards. Avant tout, il s’agissait de la première réalisation après la réforme des formations de 2020, avec une part d’incertitude associée à l’interprétations des textes, avec de notables ajustements administratifs en cours d’année. Ensuite, en conséquence à la réponse à l’appel d’offres à un niveau régional. C’était aussi la mise en œuvre d’un groupe de concertation des différents acteurs concernés (IRTS Lorraine – Praxis Alsace – ESEIS Site de Schiltigheim). Ponctuant l’année de formation avec des séances de travail en visioconférence, ce groupe a permis un notable soutien entre acteurs, dans la compréhension des textes, le partage d’informations, d’outils, ainsi que des échanges sur le déroulement des journées d’épreuves.

III – Des tests de positionnements au profit des promotions 4 et 5

Avant d’entrer en formation, des tests de positionnement doivent être réalisés. Un test concerne la question numérique et le second la maîtrise de la langue française dans sa compréhension et dans son expression.

Au regard de l’année précédente où la mise en œuvre des tests et entretiens était sur deux jours, nous les avons programmés cette année sur une seule journée en déployant plusieurs jurys afin que les candidats de l’Aube ne se déplacent qu’une seule fois.

L’organisation des bilans de positionnement pour la session de formation 2022/2023 (AUBE + REIMS) se sont déroulés le **4 octobre 2022 (journée)** :

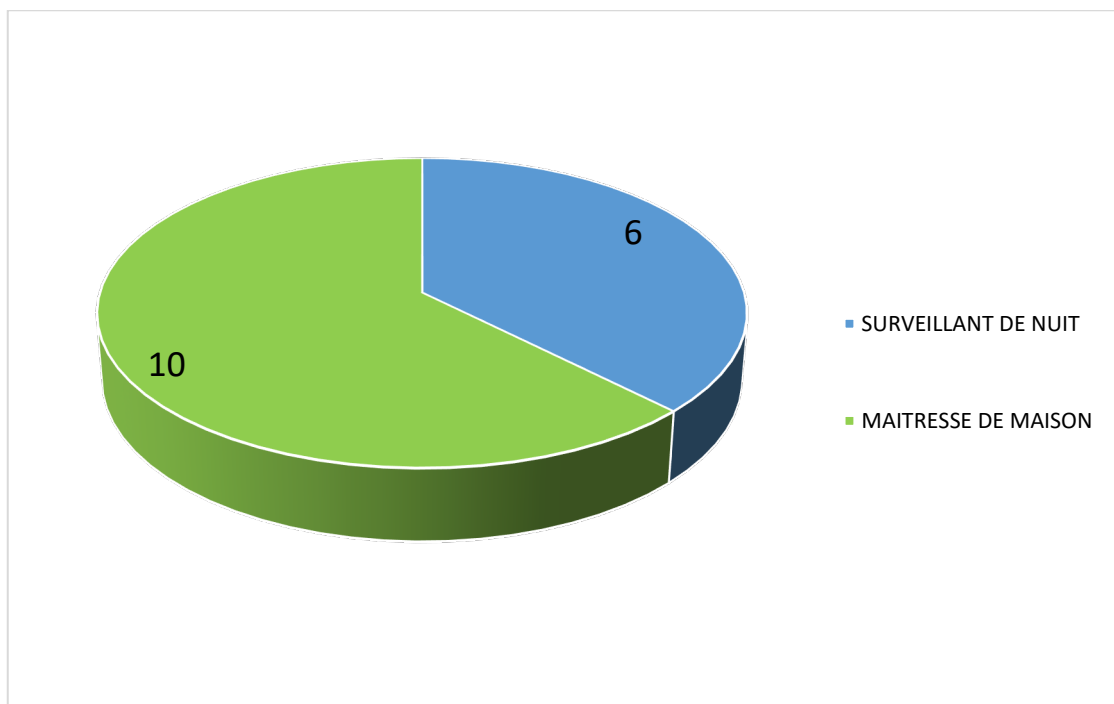
- **test écrit en français (durée 30 min)**
- **test numérique (durée 30 min)¹**
- **Entretien de positionnement (durée 30 min)**

Il y a eu 7 commissions soit 14 membres du jury. Chaque commission était composée de formateurs de l’IRTS (filière ME, ASS, TISF, ASFAM, CAFERUIS, MJPM + professionnels)

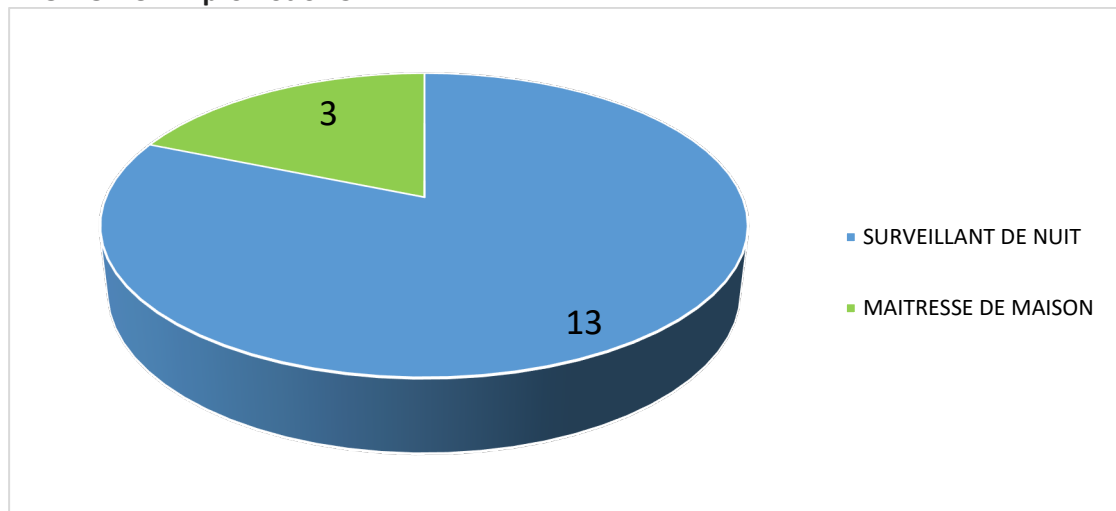
43 candidats ont passé les tests et il y a eu donc **16 admis** sur chaque promo (Reims et Aube) et 7 en liste d’attente sur Reims et 4 sur l’Aube.

¹ cf. annexe 1 et 2

PROMO REIMS : Promotion 4



PROMO AUBE : promotion 5

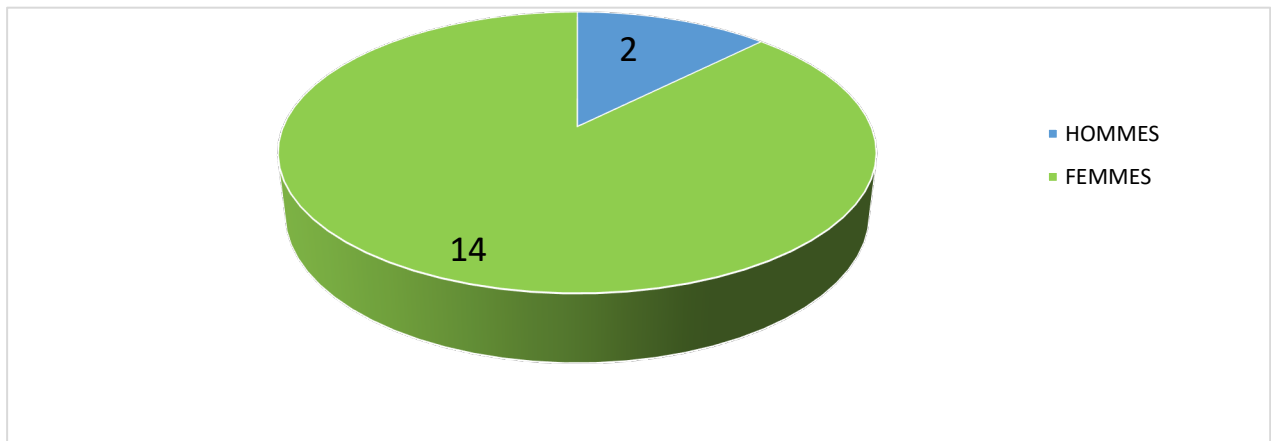


À la suite de l'entrée en formation, il y a eu des désistements permettant ainsi à trois personnes (dont une de l'aube et deux de Reims) en liste d'attente d'entrer en formation.

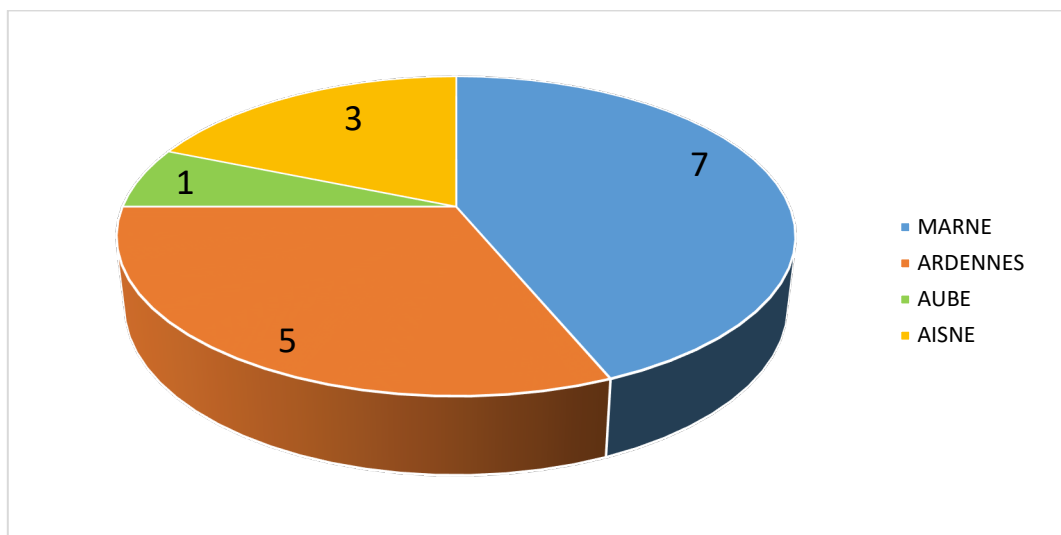
IV – Rentrée 2022-2023, promotions 4 et 5

IV– a) Profil de la quatrième promotion

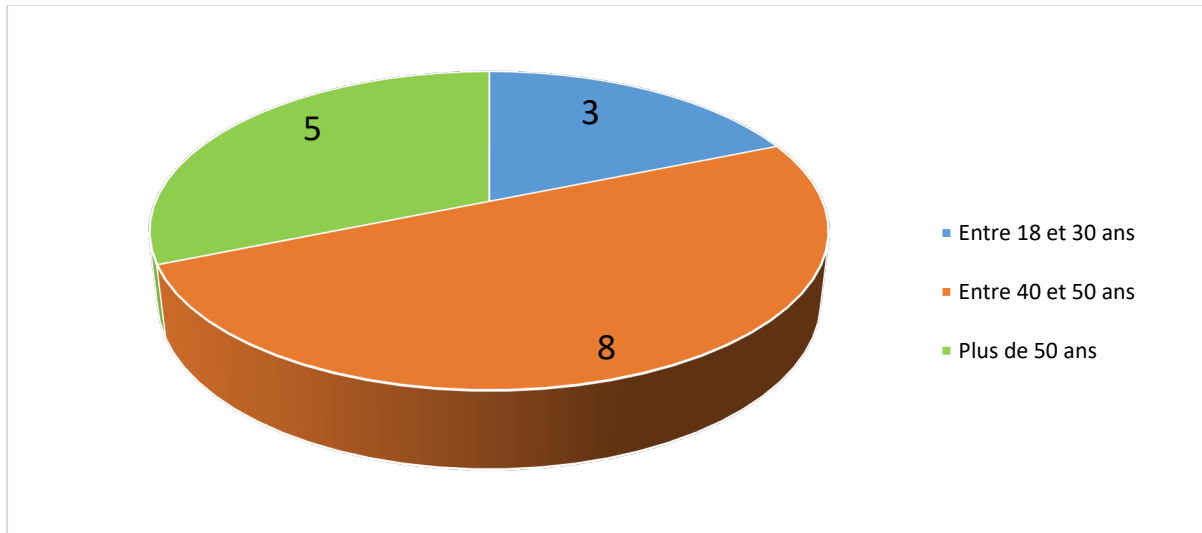
Une majorité de femmes était présente sur ce groupe.



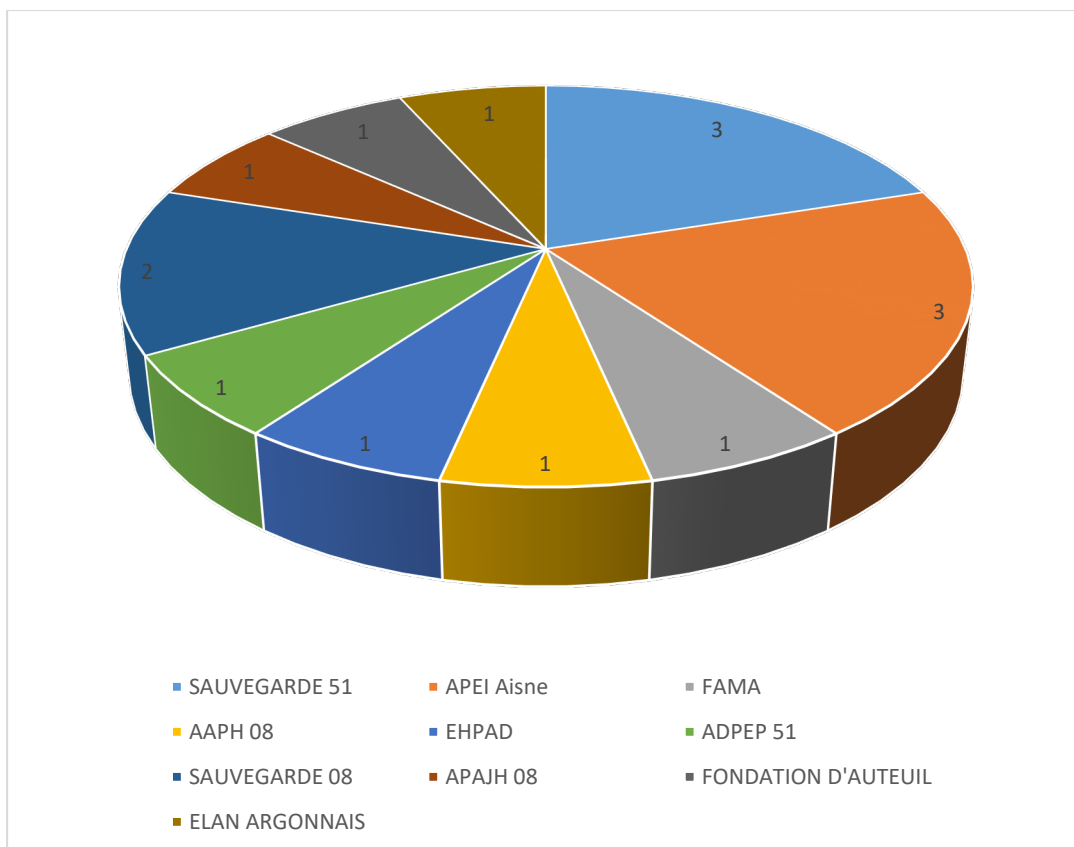
On retrouve également un équilibre dans la provenance géographique des apprenants de cette promotion :



La moitié de la promotion a entre 40 et 50 ans, rappelant ainsi que les apprenantes « Maitresses de Maison » viennent déjà avec un parcours professionnel riche de savoirs expérimentiels de Maitresse de Maison.



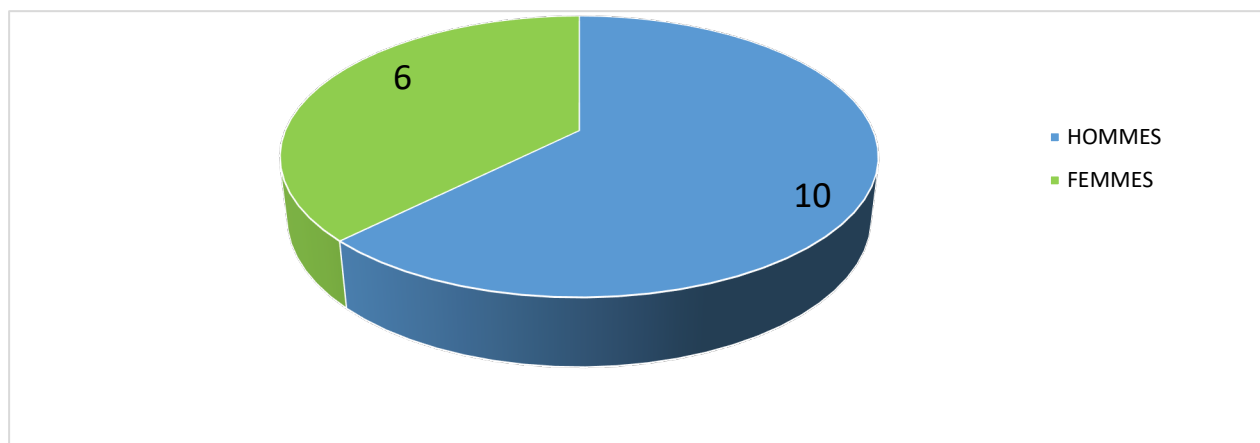
Pour les deux tiers des membres constituant la promotion, leur ancrage professionnel au moment de leur formation se situe dans le champ de la protection de l'enfance.



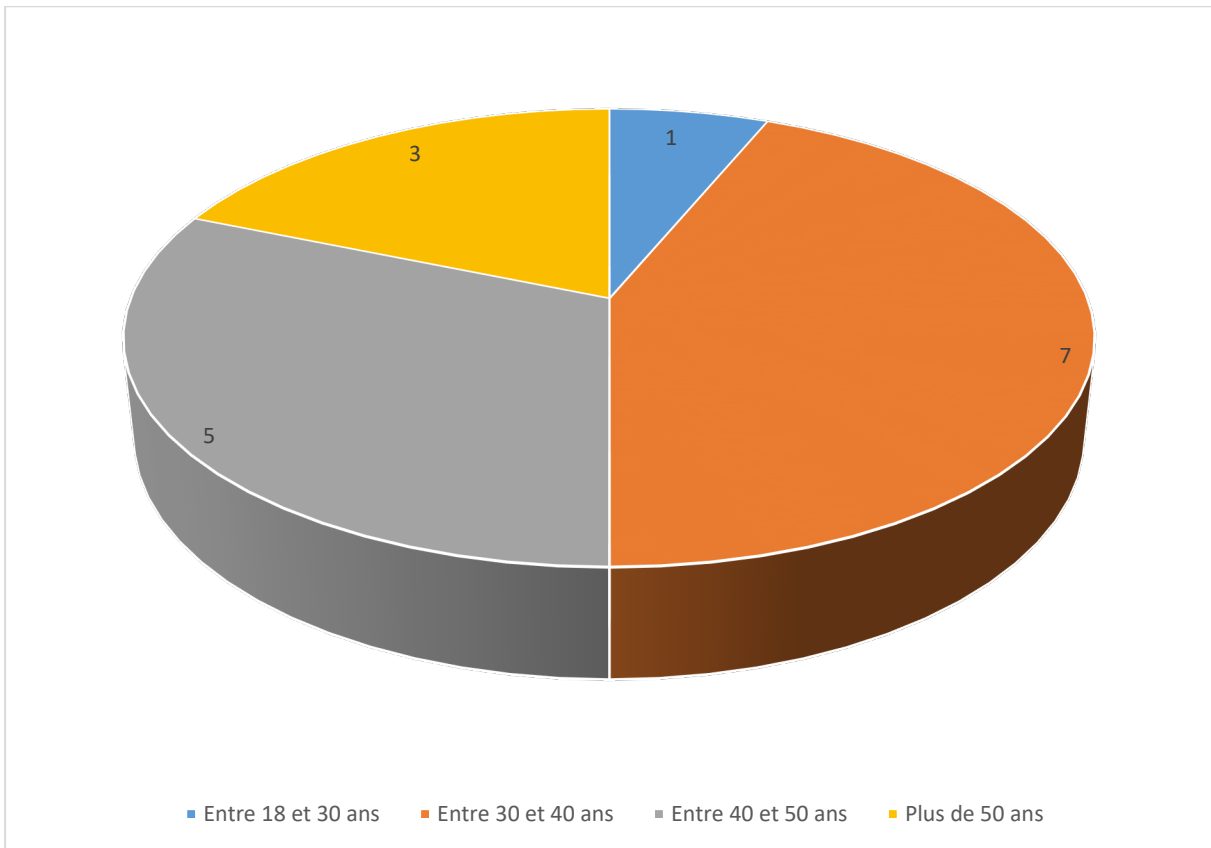
Une certaine appréhension quant à la rentrée des deux promotions à une semaine d'intervalle avec une majorité de Maitresse de Maison sur Reims s'est ressenti mais de courte durée puisque les démarrages des deux promotions se sont bien déroulés.

IV– b) Profil de la cinquième promotion

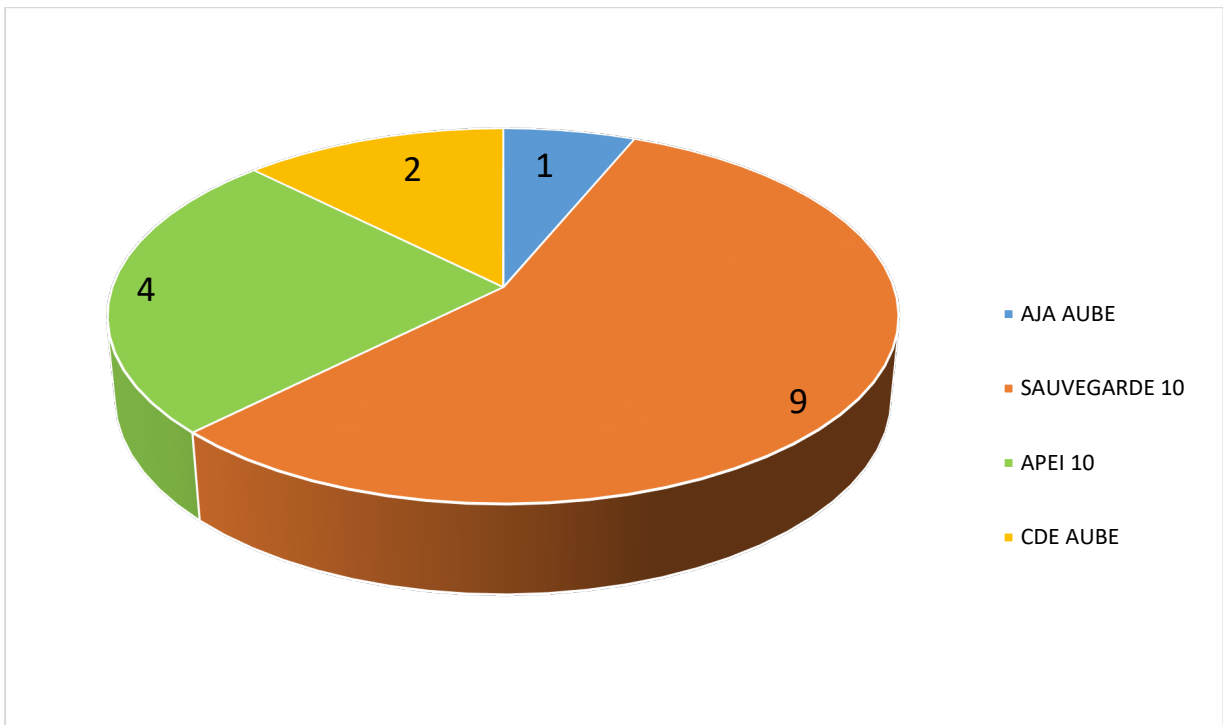
A l'instar de la promotion 4 Reims, la promotion 5 est constituée d'une forte majorité de surveillant de nuit, 3 maitresses de maison sur le groupe de 16 personnes. Afin de maintenir la formation des Maitresses de Maison sur Troyes, l'équipe de direction a permis de former les maitresses de maison sur Reims uniquement sur le bloc 1 spécifique au métier auprès des maîtresses de maison de la promotion 4. Puis, elles retourneront dans leur promotion auboise. A l'heure d'aujourd'hui, nous constatons la bonne adaptation des maîtresses de maison sur les regroupements du bloc 1 sur Reims.



Deux tiers de la promotion a plus de 40 ans, rappelant ainsi que les apprenants viennent avec un parcours professionnel riche de savoir expérimentiels.



Pour les deux tiers des membres constituant la promotion, leur ancrage professionnel au moment de leur formation se situe principalement dans le champ de la protection de l'enfance.



IV– c) Rentrée des promotions

Point sur la dynamique de la promotion 4, la rentrée rémoise :

Les apprenants ont été globalement satisfaits de leur entrée en formation au sein de l'institut et de l'accueil général qui leur a été réservé (aspect administratif, pédagogique...). La rentrée s'est bien déroulée. Les quelques désistements liés à des raisons de santé ont été comblés par des stagiaires de la liste d'attente.

Point sur la dynamique de la promotion 5, la rentrée auboise :

Au sein du centre de formation, Yschools de Troyes s'est déroulée le 23 novembre 2022, le démarrage de la promotion. L'organisation entre le responsable de la formation et le coordinateur local s'est mis en place. Cette coordination assurée par Monsieur Bauband Jérôme, éducateur spécialisé dans le secteur Aubois de la protection de l'enfance et formateur vacataire, a pour objectif d'être en proximité avec la promotion en étant présente aux heures d'ouverture et fermeture. Cela nous permet de gérer plus rapidement des situations prévisibles ou imprévisibles (adaptation), exemple : ajuster si absence d'un intervenant – absence ou retard d'un apprenant ; d'animer le groupe - les informer -être à l'écoute de la promotion.

La promotion a rapidement investi les outils numériques (pack office 365 comprenant messagerie Outlook, traitement texte, teams...) proposés par l'IRTSCA pour la durée de la formation

Perspectives

La promotion 6 « Printemps » Reims CQP SN 2023-2024 à destination uniquement pour les surveillant(es) de Nuit et demandeurs d'emploi est ouverte aux salariés des structures relevant du secteur médico-social et sanitaire et est en cours de préparation.

Tests de positionnement le 20 mars 2023

Calendrier prévisionnel des regroupements

CQP SN parcours complet : du 12 Avril 2023 au 21 mars 2024

Fin des évaluations 2 avril 2024

La promotion 7 « Automne Reims CQP SN 2023-2024 est en cours de préparation. Concernant les Maître(esses), la non-reconduction du marché relatif à l'habilitation qualification maitresse de maison a été notifiée courant janvier 2023 et s'explique par la nouvelle campagne d'habilitation pour la mise en œuvre du Titre à finalité professionnelle de Maître(sse) de Maison. Par ailleurs, l'enregistrement de la qualification Maîtresse de maison au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour qu'elle devienne certifiant, est à ce jour toujours en cours d'instruction et en attente de la délibération de la commission de certification.

Annexe 1 : Séances MAM 1 ET MAM 2 (Module d'Accompagnement Méthodologique)

PLAN MAM 1

1/Présentation globale des personnes présentes :

- *Parcours, rôle et fonctions des interlocuteurs*
- *Présentation des apprenants via un jeu de rôle où par binôme l'un présentera l'autre après un temps d'échange de 5 à 10 minutes.*
- *Mise en perspective des acronymes*

2/Présentation du parcours de formation :

- *Echange sur les attentes des apprenants sur la formation, le contenu et la forme (cf doc écrit à distribuer)*
- *Présentation des 4 modules en insistant plus spécifiquement sur les modules 2 et 3 et leur contenu.*
- *Mise en évidence des deux dossiers à préparer :*
 - *Bloc 2 : écrit de 3 à 5 pages qui analysera notamment une situation d'accompagnement vécue (avec oral de 15 à 20 min)*
 - *Bloc 3 : fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du candidat, accompagnée d'écrits professionnels anonymisés*

3/ Présentation de la MAM :

Présentation de la MAM (Module d'Accompagnement Méthodologique) qui a pour but :

- *de les accompagner vers la réalisation de leur écrit via des travaux demandés à chaque séance*
- *d'établir un dialogue permettant l'analyse collective de leurs pratiques professionnelles.*

L'objectif est d'entrer dans une dynamique d'écrit tout en élaborant une réflexion professionnelle autour de ce qu'ils vivent au sein de leur structure.

Pour les accompagnants, il s'agit d'être personne ressource grâce à laquelle ils pourront être guidés tout au long du processus de formation, que ce soit sur la forme (difficulté de la mise en écrit) ou sur le fond (prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles afin d'amener à une réflexion constructive).

De plus, des entraînements aux oraux seront proposés sur les dernières séances.

A chaque fin de séance, un écrit sera demandé pour la prochaine fois qui permettra de compléter les dossiers attendus :

- *Contexte d'exercice*
- *Le cadre réglementaire*
- *Description de l'établissement*
- *Le système d'acteurs*
- *Fiche de poste*
- *Public accompagné*
- *Situation choisie, individuelle ou collective*

Au début de chaque séance, les étudiants seront amenés en groupe ou en individuel à partager leur travail afin d'engager des échanges et faire émaner des questionnements.

Mise au point concernant le dossier de preuves professionnelles.

4/ Outils proposés :

- *Création d'un groupe WhatsApp*
- *Aiguillage vers l'élaboration et la tenue d'un carnet de bord pour y indiquer ses idées, questionnements, éléments recueillis, problèmes rencontrés...*
- *Un classeur séparé par module où les notes pourront être retranscrites*
- *Election des délégués ;*

5/ Conclusion de l'après-midi :

- *Tour de table sur les questionnements quant à ce qui a été vu*
- *Présentation de l'agenda de l'année et des prochains cours dispensés*

PLAN MAM 2

Suite au premier regroupement du mois de Novembre et après avoir expliqué les tenants des divers écrits à rendre afin de valider les modules, nous avons demandé aux étudiants de commencer à rédiger une introduction pour le mois de Janvier. Elle doit comprendre les aspects de contexte (cadre réglementaire de l'établissement, public accueilli, équipe pluri-professionnelle) ainsi que la fiche de poste du surveillant de nuit.

Cette dernière sera un point d'appui pour aborder la prochaine MAM.

PLAN D'INTERVENTION :

Partie 1 :

- Regroupement de l'ensemble du groupe classe afin de reposer le cadre de la MAM et de répondre aux éventuels questionnements qui pourraient subsister.
- Présentation du déroulement de la journée

Partie 2 :

- Répartition en deux groupes afin de personnaliser au mieux l'intervention
- Retour d'expériences et échanges autour des observations de terrain (situations problématiques, résolution de difficultés, travail avec l'équipe pluri-disciplinaire)
- Travail autour de la méthodologie de l'introduction via les rendus des apprenants. Chacun présentera oralement son travail au groupe afin d'avoir un retour collectif sur leur écrit. Il s'agit ici de co-construire le premier élément du dossier qu'est l'introduction. Les échanges croisés permettent aux étudiants une prise de recul face à leur écrit et d'avoir des apports de la part des autres apprenants.
- Par groupe de deux : remise en forme de leur écrit avec les nouveaux éléments apportés suite aux échanges précédents.

Partie 3 :

- Amener les étudiants à repérer une situation problématique à laquelle ils se sont confrontés et qui pourrait illustrer leur dossier du module 2. Cette dernière devra mettre en lumière le positionnement professionnel du surveillant de nuit et de la maîtresse de

maison.

- Réflexion autour de la mise en écrit de la problématique par groupe de 2.

Partie 4 :

- Retour en groupe classe complet.
- Echanges et remarques qui ont pu émerger lors de cette journée
- Pour le prochain regroupement sera demandé aux apprenants de rédiger un accompagnement qu'ils ont pu mettre en œuvre face à la problématique rencontrée et rédigée auparavant. Il s'agira ici de mettre en lumière comment le professionnel a pu faire face à une situation rencontrée. Devra être visible son positionnement concret ainsi que la mise en exergue d'une action /posture qui a permis la résolution de la situation.
- Conclusion de la journée

Pour la prochaine MAM présentation de supports théoriques et bibliographiques afin d'éclaircir la pratique.

Annexe 2 : Retour du Module d'accompagnement Méthodologique - promotion 5 - Aube

Retour du MODULE D'ACCOMPAGNEMENT DU 23/11/2022

Retour fait par Monsieur Baubant, référent de parcours et coordinateur de la promotion 5 Aube.

- Premier temps consacré à la présentation des intervenants ainsi que des modules et des écrits qui devront être rendus pour la certification.
- Distribution d'un questionnaire afin de mieux connaître les attentes des apprenants sur l'ensemble de la formation.
- Tour de table où chacun présente son parcours scolaire et/ou professionnel ainsi que son lieu d'exercice du métier de surveillant de nuit.
- Répartition des références.
- Présentation de ce qui est attendu dans une introduction à un dossier certificatif, notamment celui du module 2.

Suite à cela, nous demandons pour la prochaine MAM que tous les étudiants reviennent avec un début d'introduction reprenant une présentation de l'établissement où ils travaillent, le rôle du surveillant de nuit, le public accueilli...

Cet exercice a pour but d'apporter de la matière pour le prochain regroupement.

Durant cet après midi, le groupe classe paraît homogène et un climat d'échanges a été facilement instauré. Pour ce premier regroupement aucune difficulté n'a pu être repérée concernant un apprenant.

(La promotion sera en deux groupes par référent au prochain regroupement).

Annexe 3 : Calendriers prévisionnels des regroupements

- PROMOTION 4 Reims

CALENDRIER PREVISIONNEL CQP SN/MM- formation 2022/2023 REIMS)

CQP SN parcours complet : du 16 novembre 2022 au 29 septembre 2023

Fin des évaluations septembre 2023

MMQ parcours complet : du 16 novembre 2022 au 30 juin 2023

Fin des évaluations juillet 2023

Comprenant un temps prévisionnel de module d'accompagnement méthodologique (MAM) de 35 Heures.

BLOC 1 : 63 H

SURVEILLANT(E) DE NUIT Sécurité des personnes et des biens :

56 H (dont 14 H Sauveteur Secouriste du Travail - SST / 7H Équipement de prévention des risques d'incidents -EPI) et 7 H de module d'accompagnement méthodologique -MAM soit 9 jours

Mercredi 16 novembre 2022 au Vendredi 18 novembre 2022 (21 H)

Mercredi 14 décembre 2022 au Vendredi 16 décembre 2022 (21 H)

Mercredi 11 janvier 2023 au Vendredi 13 janvier 2023 (21 H)

(MAM : 18 novembre 2022 et 11 janvier 2023)

Évaluation du bloc de compétence 1 CPQ SN : le jeudi 23 février 2023

BLOC 1 : 77 H**MAITRE(ESSE) DE MAISON : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie****(70 h dont 28 H SST/ 14 H Hazard Analysis Critical Control Point -HACCP) et 7 H de MAM soit 11 jours**

Mercredi 16 novembre 2022 au Vendredi 18 novembre 2022 (21 H)

Mercredi 14 décembre 2022 au Vendredi 16 décembre 2022 (21 H)

Mercredi 11 janvier 2023 au Vendredi 13 Janvier 2023 (21 H)

Lundi 6 février 2023 au Mardi 7 février 2023 (14 H)

(MAM : le 18 novembre 2022 et le 11 janvier 2022)

Évaluation du bloc de compétence 1 MMQ : le jeudi 23 février 2023**BLOC 2 commun (CQP SN-MM) : 91 H SN /98 H MM****SURVEILLANT(E) DE NUIT : Accompagnement des personnes 77 H et 14 H de MAM soit 13 jours****MAITRE(SSE) DE MAISON : Accompagnement des personnes 84 H et 14 H de MAM Soit 14 jours**

Mercredi 8 février 2023 au Vendredi 10 février 2023 (21 H)

Mercredi 8 mars 2023 au Vendredi 10 mars 2023 (21 H)

Mardi 11 avril 2023 pour uniquement les MM (7 H)

Mercredi 12 avril 2023 au Vendredi 14 avril 2023 (21 H)

Mardi 09 mai 2023 au vendredi 12 mai 2023 (28 H)

(MAM mercredi 8 février et mardi 09 mai et vendredi 12 mai 2023)

Évaluation du bloc 2 et 3 : les mardi 4 et mercredi 5 juillet 2023

- **PROMOTION 5 Aube**

CALENDRIER PREVISIONNEL

CQP SN/MM- formation 2022/2023 (AUBE)

INSCRIPTIONS

- De juin au lundi 6 septembre 2022.

ADMISSION

- Mardi 27 septembre 2022 : tests informatique et écrit sur Reims
- Mardi 4 octobre 2022 : entretiens de positionnement sur Reims

REGROUPEMENTS (journées de formation et de certification)

A titre d'information (hors qualification) : Bloc 1 SN 9 jours et MM 11 jours / Bloc 2 SN 13 jours et MM 14 jours / Bloc 3 SN 8 jours et MM 8 jours / Bloc 4 SN 5 jours

BLOC 1

- Mercredi 23 novembre 2022
- Jeudi 24 novembre 2022
- Vendredi 25 novembre 2022
- Mercredi 7 décembre 2022 (SN sur Troyes)
- Jeudi 8 décembre 2022 (SN sur Troyes)
- Jeudi 15 décembre sur Reims HACCP pour les MM
- Vendredi 16 décembre sur Reims HACCP pour les MM
- Vendredi 9 décembre 2022 (pour les MM Couture et blanchisserie ESAT de Chalons – SN sur Troyes)
- Mercredi 18 janvier 2023
- Jeudi 19 janvier 2023
- Vendredi 20 janvier 2023
- Mercredi 15 février 2023 (sur Reims, A destination uniquement aux MM)
- Jeudi 16 février 2023 (Sur Reims, A destination uniquement aux MM)
- **Le jeudi 23 février 2023 : certification Bloc 1 sur Reims**

BLOC 2

- Mercredi 1 février 2023
- Jeudi 2 février 2023
- Vendredi 3 février 2023
- Mercredi 15 mars 2023
- Jeudi 16 mars 2023
- Vendredi 17 mars 2023
- Mardi 4 avril 2023 (A destination uniquement MM)
- Mercredi 5 avril 2023
- Jeudi 6 avril 2023
- Vendredi 7 avril 2023
- Mardi 23 mai 2023
- Mercredi 24 mai 2023
- Jeudi 25 mai 2023
- Vendredi 26 mai 2023

BLOC 3

- Mercredi 31 mai 2023
- Jeudi 1 juin 2023
- Vendredi 2 juin 2023
- Mercredi 14 juin 2023
- Jeudi 15 juin 2023
- Vendredi 16 juin 2023
- Mercredi 28 juin 2023
- Jeudi 29 juin 2023
- **Les 4 et 5 juillet 2023 certification : Bloc 2 et Bloc 3 sur Reims**

BLOC 4

- Mercredi 20 septembre 2023 (, A destination uniquement au SN)
- Jeudi 21 septembre 2023 (A destination uniquement au SN)
- Vendredi 22 septembre 2023 (A destination uniquement au SN)
- Mercredi 27 septembre 2023 (A destination uniquement au SN)
- Jeudi 28 septembre 2023 (A destination uniquement au SN)
- **Le 29 septembre 2023 certification : Bloc 4 sur Reims**

Institut Régional du Travail Social

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Responsable de la formation SN/MM

Formatrice – Accompagnatrice VAE AES – SN

Tel : 0326069326

Email : safia.camus@irts.fr

Assistante de formation SNQ/MM

Tel : 03 26 06 82 52

Email : cathy.ferger@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat SNQ/MMQ – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Janvier 2023